



# Aéro-club HISPANO-SUIZA

FRAIS FIXES		Euros
Droits d'adhésion		Néant
Cotisation club annuelle	+ 25 ans	200,00
	- 25 ans	100,00
Licence fédérale annuelle		79,00
<i>Info Pilote</i> (journal fédéral) : abonnement annuel		45,00
Cotisation annuelle AUAPC (association des usagers de l'aérodrome)		8,00
Visite médicale	environ	80,00
Carnet de vol		18,00
Manuel du pilote privé PPL Mermoz (version papier)		75,00
➤ Complément pour version numérique Mermoz (si achat version papier)		17,00
➤ Manuel du pilote privé PPL Mermoz (version numérique)		57,00
➤ Complément pour version papier Mermoz (si achat version numérique)		31,00
➤ E-learning Mermoz		70,00
Pack PPL Théorique Mermoz (cours E-learning + manuel du pilote privé PPL papier)		129,00
Cartes et divers (sur un an)	environ	90,00

## TARIFS AVIONS et ÉCOLE

ÉCOLE et VOYAGE		Solo euros / h	Avec instructeur euros / h
<b>Piper J3</b>		123,60	162,60
<b>Piper PA19</b>		139,20	178,20
<b>Cessna F 150</b>		147,00	186,00
<b>Robin DR 300/108 "2+2"</b>		157,80	196,80
<b>Cessna F 152</b>		161,40	200,40
<b>Robin DR 400/120 "Petit Prince"</b>		164,40	203,40
<b>Cessna F 172 "Skyhawk"</b>		203,40	242,40
<b>Cessna FR 172 J "Rocket" (classé IFR)</b>		240,00	279,00
<b>Cessna 172 RG "Cutlass" (classé IFR)</b>		256,20	295,20
<b>Cessna 182 T Glass Cockpit "G1000"</b>		357,00	396,00
<b>Simu Cessna 172 RG</b>	<b>IFR</b>	60,00	99,00
	<b>VFR</b>		69,00
<b>Instruction au sol</b>	<b>Cours individuels (par heure)</b>		39,00
	<b>Cycle complet de cours collectifs</b>		230,00
	(11 séances de 2 à 3 heures environ chacune)		

**Temps de vol** : minimum requis par la réglementation EASA de l'aviation civile pour obtenir les licences : LAPL 30 heures – PPL (avion) 45 heures  
Autorisation ABL possible après 6 heures de vol minimum en double commande et 20 atterrissages en solo

- Ces tarifs peuvent être soumis à une augmentation ou diminution, notamment en fonction du prix du carburant et / ou de la variation du cours euro / dollar

## PAIEMENT

### **Au club**

- Par débit d'un compte préalablement approvisionné.
- Par virement (Iban : FR76 1820 6002 5165 0811 0375 093)
- Par chèque après chaque vol ou par Carte Bleue (Visa, Mastercard).
- Par chèque *Hispano-Suiza* d'une valeur de 100 euros chacun pour un règlement en espèces, (achat de chèques *Hispano-Suiza* obligatoire).

L'achat d'un carnet de 25 chèques *Hispano-Suiza* ou le versement de 2 500 euros – par chèque ou virement uniquement, à l'exclusion des espèces et des cartes de crédit – en avance sur compte et utilisables exclusivement pour régler les vols et l'instruction individuelle, donne droit à un bonus de 4 %, soit 100 euros.

Les comités d'entreprise, particulièrement concernés par cet avantage, peuvent rétrocéder ces chèques *Hispano-Suiza* en diminuant le prix de revente du montant de la subvention qu'ils accordent éventuellement.

- Il est rappelé que la réglementation fiscale interdit les règlements en espèces **de plus de 1 000 euros par an et par adhérent.**

### **Sur l'espace membres**

- Par Carte Bleue (Visa, Mastercard)